

TEXTES OFFICIELS 2009-2010

COUPE KATA

1 - DÉFINITION

En japonais, le mot «KATA» signifie : forme fondamentale.

Le KATA du Judo, Jujitsu, c'est la démonstration des principes de base d'attaque et de défense suivant une progression rigoureuse, résultat de l'expérience et de la réflexion des meilleurs et des plus anciens maîtres du Judo, Jujitsu. Le kata reflète le degré de connaissance et la maîtrise des exécutants.

C'est un puissant outil pédagogique qui permet à tout pratiquant de s'exprimer et de progresser dans la connaissance du judo.

L'épreuve est d'abord un moment de rencontre et d'échange qui doit être emprunt de convivialité et de respect.

L'expression personnelle et la recherche individuelle doit primer sur la comparaison et le résultat.

2 - SEXE

Les couples peuvent être masculins, féminins ou mixtes. Un seul classement sera effectué – quelle que soit la composition du couple : couple mixte, féminin ou masculin.

3 - ANNÉES DE NAISSANCE

– minimes/cadets

– juniors et +.

4 - NATIONALITÉ

Française et étrangère telle que définie dans le code sportif.

5 - GRADES – LICENCE-PASSEPORT – CERTIFICAT MÉDICAL

– Ceinture bleue minimum

– Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours

– Passeport de moins de 8 ans –une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée.

– Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo, jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6 - PARTICIPATION

Les candidats peuvent s'inscrire dans un ou dans plusieurs kata.

Ouvert aux licenciés FFJDA

Pas de droit d'inscription

Pas de frais de déplacement

Les candidats peuvent être licenciés dans deux clubs distincts.

7 - KATA

NAGE NO KATA

GOSHIN JITSU

JUNO KATA

D'autres katas peuvent être proposés à l'appréciation des organisateurs

Ceinture Bleue/Marron : NAGE NO KATA = 3 première séries, GOSHIN JITSU = 12 premières techniques.

Ceinture Noire : Kata complet

8 - NIVEAU D'ORGANISATION

Une animation Régionale obligatoire, pouvant être déléguée aux Départements.

9 - FORMULE DE COMPÉTITION

Les candidats sont notés au moins sur un passage.

a/ En fonction du nombre de participants, un groupe de finalistes (de 4 à 8) pourra être constitué à l'issue du premier passage, pour concourir sur une démonstration finale qui déterminera le couple vainqueur.

b/ D'autres formules (tableau, concours parallèle...) peuvent être mis en place à l'appréciation des organisateurs

10 - JURY

Chaque jury sera constitué par au moins trois juges d'expression technique.

Critères de jugement identique à ceux utilisés pour le passage de grade FFJDA.

11 - NOTATION

Chaque juge attribuera une note de 0 à 10

Moyenne des 3 notes.

La note est attribuée au couple.

(Informez l'échelon national de la F.F.J.D.A. de vos initiatives)